



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-33977>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-33977**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Direction de la commande publique

Correspondant : M. OBERTO Olivier, Directeur de la Commande Publique

Adresse : MAIRIE 9 Place Carami - 83177 Brignoles Cedex, 83177 Brignoles

Coordonnées :

Téléphone : 0494862212

Courriel : achats.publics@brignoles.fr

Adresse internet : <http://www.brignoles.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Fourniture de pièces détachées pour les véhicules du parc municipal en 2 lots sur 3 ans

Lieu d'exécution et de livraison : Brignoles

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : L'accord-cadre concerne l'achat de pièces détachées destinées aux véhicules du parc municipal, qu'il s'agisse des véhicules légers ou des véhicules lourds tels que les camionnettes et poids lourds. Il est décomposé en 2 lots : Lot n°1 : Pièces détachées pour les véhicules légers. Lot n°2 : Pièces détachées pour les véhicules lourds. Il s'agit d'un accord-cadre de fournitures à bons de commande multi attributaires, sans montant minimum et avec un montant maximum, passé pour un an, reconductible 2 fois par voie expresse pour la même période. La durée globale maximale du marché est de 36 mois. L'accord-cadre à bons de commande sera conclu suivant les dispositions prévues aux articles R.2162.4 R.2162.5 - R2162.6 - R2162.13 - R 2162.14 du Code de la Commande Publique. Les 2 lots de l'accord cadre seront attribués à deux titulaires maximum par lot, sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures et d'offres. L'attribution des bons de commande s'effectuera sans négociation ni remise concurrence des titulaires mais selon la règle du « tour de rôle » (voir détail dans les documents de la consultation).

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le montant maximum annuel de commandes est fixé de la manière suivante : Lot n° 1 : « Pièces détachées pour les véhicules légers » pour un montant maximum annuel de commandes fixé à 20 000 euro(s) HT par an soit 60 000 euro(s) HT sur 3 ans Lot n° 2: "Pièces détachées pour les véhicules lourds" pour un montant maximum annuel

de commandes fixé à 8 000 euro(s) HT soit 24 000 euro(s) HT sur 3 ans. Le montant total pour l'ensemble des 2 lots est donc fixé à 84 000 euro(s) HT sur 3 ans.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

36 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Fonds propres

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Marché peut être conclu avec un prestataire unique ou avec des prestataires groupés conjoints ou solidaires.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants (imprimé Cerfa DC1 joint) Déclaration du candidat (imprimé Cerfa DC2 joint). Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire Déclarations sur l'honneur du candidat concernant les interdictions de soumissionner visées à l'article R.2143-3 du Code de la commande publique (Voir document joint) Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail. (si DC1 non produit). Production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières.

Commentaire sur les justifications : N.B : Conformément à l'article R. 2143-13 du code de la commande publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit. Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve qu'ils ont déjà transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des fournitures : 60%
- Qualité des fournitures au regard du mémoire technique : 40%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 23/04/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Renseignements complémentaires : Modalités d'obtention du dossier de consultation : Gratuitement sur le site : www.marches-securises.fr Conditions de remise des offres : Conformément aux dispositions de l'article R.2132-7 du code de la commande publique, les offres devront obligatoirement être envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : www.marchesl-securises.fr (aux conditions indiquées dans le Règlement de Consultation). Renseignements d'ordre administratif et techniques : Pour tout renseignement technique ou administratif complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : www.marches-securises.fr Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon - 5 rue Jean Racine - BP 40510- 83041 Toulon Cedex 9 - Tél : 04 94 42 79 30 - Fax : 04 94 42 79 89. Introduction des recours éventuels : - Référé précontractuel (jusqu'à la signature de l'accord-cadre) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative. - Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet). - Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat). - Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative. - Référé suspension introduit avant la signature de l'accord-cadre contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

Possibilité de présenter une offre pour plusieurs lots

- **Lot(s) 01** - Pièces détachées pour les véhicules légers.

Etendue ou quantité : Montant maximum annuel de commandes fixé à 20 000 euro(s) HT par an soit 60 000 euro(s) HT sur 3 ans

- **Lot(s) 02** - Pièces détachées pour les véhicules lourds.

Etendue ou quantité : Montant maximum annuel de commandes fixé à 8 000 euro(s) HT soit 24 000 euro(s) HT sur 3 ans.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/03/2025